CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E35274** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2005

Raison sociale : SARL ENTREPRISE LURO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/07/2005

Capital : 220 016

102 CHEMIN LAPAGESSE
64130 VIODOS-ABENSE-DE-BAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : 483 435 509 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7154608-001

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55249885

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55249885

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 05 59 28 12 32 **Fax :** 05 59 28 01 41

Portable : 06 81 24 14 89

Responsabilité légale :
LURO JEAN-CLAUDE CO-GÉRANT / LURO BEATRICE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : luro.beatrice@orange.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 810 750 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	6	23/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	13/06/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 14:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E35274** **VALABLE JUSQU'AU** **04/07/2027**

ÉDITÉ LE **23/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2005
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/07/2005
Capital : 220 016

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU

Siret : **483 435 509 00029**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 7154608-001

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 55249885

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 55249885

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SARL ENTREPRISE LURO**

102 CHEMIN LAPAGESSE
64130 VIODOS-ABENSE-DE-BAS

Téléphone : 05 59 28 12 32 **Fax :** 05 59 28 01 41
Portable : 06 81 24 14 89

Site Internet :
E-mail : luro.beatrice@orange.fr

Responsabilité légale :
LURO JEAN-CLAUDE CO-GÉRANT / LURO BEATRICE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	23/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	08/09/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 14:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.